

Y. MARGUERAT

Octobre-Novembre 1971.

O.R.S.T.O.M.  
Petit-Bassam



ORIGINE DES INVESTISSEMENTS  
ET DU POUVOIR ECONOMIQUE  
AU CAMEROUN

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Now PUBLIÉ

Le pouvoir de décision dans les entreprises appartient à celui qui y contrôle la majorité -ou la plus grande part- des actions composant le capital social et donnant accès au Conseil d'Administration, autorité souveraine dans une compagnie privée.

Il était donc intéressant de savoir qui commande dans l'industrie au Cameroun -non les responsables sur place, qui ne sont souvent que de simples délégués- mais qui détient effectivement le capital social. Pour cela, une analyse très minutieuse des diverses sources (1) nous a permis de connaître avec précision quelques 600 liaisons financières, détaillant 99 des entreprises du Cameroun (35 des catégories inférieures, 64 parmi les 95 "importantes"), représentant incontestablement l'essentiel du potentiel industriel du pays.

Il y a donc un bon nombre de firmes dont nous ignorons le capital : notamment c'est le cas, entre autres, de la quasi totalité des entreprises de Travaux Publics (il y en a pourtant une quinzaine parmi les entreprises importantes), ou encore les plus anciennes des compagnies de plantation (COMPAGNIE-QUEST-CAMEROUN, Société des plantations du Haut-Bamoun, Société des plantations de Nyombe-Penja,...) ou d'exploitations forestière (S.N.C. de Manoka, Timber Industries de Muyuka, C.F.S.D. d'Abong-Mbang...)- et d'autres encore pour lesquelles nous connaissons ce capital social

(1) EDIAFRIC, Marchés tropicaux, fiches S.E.F.  
la revue "ENTREPRISE".

Form. No. 2225 et 1  
Cote B

Date : 31 DEC. 1982

B-

mais sans savoir à qui l'attribuer. Mais pour les plus importantes firmes, nous connaissons tout de même -sans chiffres- les principaux propriétaires : c'est ainsi que nul n'ignore que la Pamol et la R. & W. King dépendent du trust géant anglo-hollandais Unilever, la plantation de Ndu Tea de la firme anglaise Estates & Agencies, la Cogefar des Costruzioni Generali Farsura de Milan, la Nangah Building Co de Mr D. Nangah, riche commerçant originaire de Bamenda,

Nous sommes obligés d'exclure également de notre analyse l'U.C.C.A.O. (1) fédération de sept coopératives qui regroupent quelques 50.000 paysans Bamiléké, et les compagnies de recherche pétrolière : SEREPCA, la seule dont nous connaissons les actionnaires (2), SHELL (anglo-hollandaise), GULF, MOBIL et AMERADA (américaines). Le capital énorme de la SEREPCA -4700 millions (3) -déséquilibrerait gravement nos calculs. D'ailleurs ces firmes pétrolières, qui ne produisent rien, peuvent être considérées comme tout à fait à l'écart de l'activité économique du pays.

Malgré toutes ces carences, c'est 21 928 millions de Francs CFA du capital social que nous pouvons analyser, et il est bien probable qu'une réduction des zones d'ombre encore persistante dans le tableau général des activités de type industriel ne modifierait pas sensiblement les grandes lignes de nos résultats.

- 
- (1) Les fonds propres de l'UCCAO -ce qui n'est pas exactement son capital social- étaient en 1968 de 557 millions, somme bien faible (aux dires du rapport de la Banque Centrale) par rapport à l'énormité de son chiffre d'affaires et au volume de ses emprunts bancaires.
  - (2) 54 % au groupe national français ELF-ERAP, 10 % à la compagnie mixte FINAREP, 20 % à la Caisse Centrale de Coopération Economique, 5 % au groupe ROTHSCCHILD-S.I. Nord, 10 % à la République Fédérale du Cameroun.
  - (3) Alors que d'autres n'ont qu'un capital dérisoire : 50 millions pour SHELL, 12,5 pour GULF... il ne s'agit là en fait que d'un symbole juridique pour accéder au Code des Investissements en tant que société camerounaise.

Nous avons donc tenté de rapporter chaque portion connue de capital social à sa véritable "source", c'est-à-dire une société qui ne dépende à son tour d'aucune autre, tenant elle-même la majorité de son propre capital (1). Entre ces firmes originelles et les entreprises qui en sont le prolongement au Cameroun peuvent s'interposer plusieurs intermédiaires dépendant de l'une ou de plusieurs des premières et contrôlant les secondes par un jeu parfois fort complexe de participations croisées. Nous nous sommes donc efforcés de les escamoter en restituant aux firmes instigatrices les parts de capital que ces intermédiaires se partagent (2).

Sur nos 21.928 millions analysés, 758 (soit 3,3 %) ne correspondent à rien de classable et resteront une catégorie "inconnus divers", dont il est probable que la plus grande part correspond à des capitaux français, de France ou du Cameroun. C'est en particulier le cas des entreprises de Travaux Publics, émanations en fait d'entreprises françaises : SOTRAFOM, RGCFTP, GRANDS TRAVAUX DE L'EST, RAZEL FRERES,...

- 
- (1) Hélas, bon nombre de ces firmes s'entourent volontairement d'un certain mystère et sont de ce fait fort difficiles à analyser avec précision.
- (2) Exemple. Soient trois firmes industrielles au Cameroun, A, B et C. C détient 10 % du capital de A et 50 % de celui de B. D'autre part C appartient aux firmes originelles D pour 50 % et E pour 25 %, E possédant de plus 50 % de B. D est donc maîtresse d'un pouvoir économique égal à 50 % de C + 5 % de A + 25 % de B (ces deux dernières valeurs représentant les parts qui reviennent à D du pouvoir que C tient sur A et sur B). E contrôle 62,5 % de B (50 % directement + 12,5 % par l'intermédiaire de C) + 25 % de C + 2,5 % de A. Restent à des "inconnus divers" 25 % de C et 92,5 % de A (90 % + 2,5 %). On voit l'extrême complexité des calculs nécessaires.

A/. Les capitaux dont l'origine est au Cameroun, soit 6692 millions, font ensemble 30,5 % du total.

a) L'Etat Fédéral, par ses divers organismes d'intervention (SNI, BCD, ... (1)), a investi en capital social 3533 millions (soit 16,1 %) et l'Etat du Cameroun Occidental 680 millions (2), auxquels s'ajoutent les 520 millions détenus dans la C.D.C. par le West Cameroon Marketing Board, ce qui fait 1200 millions (5,5 %). Les divers organismes agricoles nationaux, comme les caisses de stabilisation du café et du cacao, représentent 317 millions (1,4 %), ce qui porte à une participation globale de 5040 millions (23 % du total) l'intervention des Pouvoirs Publics Camerounais.

Est-ce peu, est-ce beaucoup ? En l'absence de tout élément de comparaison avec d'autres Etats, nous ne pouvons que réserver notre diagnostic.

b) 1652 millions (7,5 %) proviennent de sources camerounaises privées :

- citoyens camerounais "de souche" : 726 millions (3) (3,3 %), dont 280 millions dans la brasserie UBC, 136 millions dans les tabac BASTOS, 22 millions dans CHOCOCAM, etc...
- français implantés au Cameroun : 338 millions (1,5 %), dont 80 millions dans les Boulangeries Réunies, 70 millions dans la savonnerie C.C.C., 55 millions dans LES BOIS DU CAMEROUN,...
- grecs, libanais, syriens, arméniens du Cameroun Oriental, indo-pakistanaï du Cameroun Occidental : 480 millions (2,2 %), dont 140 millions dans C.C.C. (sigle qui signifiait initialement COMPAGNIE COMMERCIALE CYPRIOTE), 54 millions dans SOFIMEC, qui a repris la mine de Mayo-Darlé, 45 millions dans EMEN TEXTILES, 25 dans les chaussures S.A.C.C., 24 dans BRITING INDUSTRIES, etc...

(1) Voir le détail dans l'annexe II, à la fin de ce chapitre.

(2) POWERCAM non comprise.

(3) Rappelons-le, UCCAD non comprise.

Le rôle des capitaux locaux, accumulés primitivement dans le commerce, ou parfois dans l'immobilier, n'est donc pas négligeable, par le nombre des entreprises concernées bien plus que par le volume global des capitaux locaux. L'importance des capitaux des camerounais "de souche" (1) est un phénomène nouveau, en croissance rapide ; on le doit en bonne part au rôle d'animation de la SATEC (2).

- Enfin il nous faut mentionner -pour en souligner la minceur- le rôle des banques du Cameroun (qui sont à des degrés divers des émanations des banques françaises) : SGBC, BICIC et surtout BIAO et SCB totalisent 108 millions (0,5 %), dont 48 millions dans SOSUCAM et 30 millions dans CIMENCAM, investissements faits sur la sollicitation explicite du gouvernement camerounais.

B/ Les capitaux originaires de France forment encore 59,6 % du total, dont 258 millions (1,2 %) contrôlés par des sièges sociaux implantés en Côte d'Ivoire (243 millions, dont 185 pour la SPRDA) et au Sénégal (15 millions), dont nous n'avons pu localiser avec plus de précision l'origine, pourtant incontestablement métropolitaine.

a) L'Etat français intervient pour 2.054 millions (9,4 %) par le biais de la Caisse Centrale de Coopération Economique (1.830 millions), accompagné de l'EDF (104) et de la SEITA (120 (3)).

b) Les Banques de France (privées ou publiques) n'interviennent à peu près pas directement, mais les principales d'entre elles (BANQUE DE SUEZ ET DE L'UNION MINIERE, BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, BANQUE DE L'INDOCHINE, CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE, BANQUE ROTHSCHILD, BANQUE WORMS, B.U.P., C.C.I.,...

---

(1) Un certain nombre d'étrangers non-français ont aujourd'hui pris la nationalité camerounaise.

(2) Voir l'analyse de cette action dans l'annexe I, à la fin de ce chapitre.

(3) Rappelons-le, SEREPCA NON COMRISE, qui représente à elle seule près de 4 milliards de capitaux d'Etat français.

et, pour les banques d'Etat : B.N.P., C.N.P., CREDIT LYONNAIS, SOCIETE GENERALE) sont présentes par le biais de Sociétés d'investissement spécialisées dans l'Outre-Mer : CEGEPAR, SODAFE, UNIPAR, SOFFO, COFIFA, FINANCIERE de ROSARIO et surtout COFIMER (la plus puissante sans doute, où toutes ces banques se retrouvent -avec la prépondérance de la PARBAS et du groupe S.I. Nord-ROTHSCHIL pour intervenir dans toutes les grandes opérations françaises en Afrique (fer et cuivre de Mauritanie, pétrole et uranium du Gabon, bauxites de Guinée, phosphates du Sénégal, complexe agro-sucrier du Niari au Congo-Brazzaville, etc...)). Au Cameroun, la COFIMER contrôle ainsi 15 % de SOCATRAL, 15 % d'ALUBASSA, 13 % de CTMC, 6 % de SAFACAM, 3 % de CIMENCAM, 3 % de CICAM, 7 % de SOSUCAM, 5 % de SCM, 25 % de SFIA... Au total, ces banques et sociétés d'investissement représentent 3,8 % du capital camerounais (841 millions).

c) Les compagnies commerciales les plus puissantes en Afrique Noire (SCOA, CFAO, SOAEM, OPTORG,...) - elles aussi liées à ces grandes banques parisiennes, bien que nées de capitaux commerciaux bordelais et marseillais - interviennent de la même manière : de petites sommes à la fois, mais dans de nombreuses entreprises travaillent, le plus souvent, pour le marché local, qu'elles-mêmes contrôlent en bonne partie. On peut leur attribuer 309 millions (1,4 % du total).

d) Beaucoup plus considérable (3.553 millions, soit 16,3 %) est le rôle des compagnies industrielles fondamentalement extra-métropolitaines, nées à l'époque coloniale de la mise en valeur des Territoires français d'Afrique du Nord et surtout d'Indochine : SOFICAL-BASTOS, BRASSERIES et GLACIERES D'INDOCHINE, SOCIETE INDUSTRIELLE (ex-INDOCHINOISE) ET FORESTIERE DES ALLUMETTES et la très complexe GROUPE RIVAUD (FINANCIERE DE L'ARTOIS, COMPAGNIE DU CAMBODGE, CAOUTCHOUCS DE PADANG, PLANTATIONS DES TERRES ROUGES, SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE,...(1)).

---

(1) cf. ci-dessous, schéma page 13.

Ces firmes ont une finalité bien précise : tabac, boissons, allumettes, caoutchouc, bois tropicaux, et sont implantées dans de nombreux pays africains et asiatiques, où elles constituent parfois de véritables trusts. Elles sont elles aussi liées aux grandes banques d'affaires (principalement BANQUE D'INDOCHINE, groupe de SUEZ et PARIBAS). A côté de ces colosses existent quelques petites firmes elles aussi d'origine coloniale, mais cette fois africaines : textiles MANSUY, métallurgie FRANZETTI, textiles MALSCH...; elles travaillent dans quatre ou cinq pays africains différents, mais sont de bien moindre importance.

e) Mais le plus gros investisseur de l'industrie camerounaise (1) c'est l'industrie française (6 000 millions, soit 27,5 % du total). Il faut cependant distinguer nettement :

- d'une part, les petites firmes (1 117 millions, 5,1 %) qui n'ont qu'une ou deux succursales en Afrique. Citons, parmi les plus connues : les bois ROUGIER, de Niort (MUSSY, SFID, SCB) les papeteries de LUMBRES, de groupe LA CHARFA (PLASTICAM), les tissus DICKSON-CONSTANT (DUCLAIR), les peintures de LA SEIGNERIE (C.E.P.), les textiles BRUNET, de Roanne (SOCATEX), la société chimique CORDIER (SIPCA)...

- d'autre part, les grands trusts qui projettent leurs activités -directement ou non- dans un grand nombre de pays africains. C'est ainsi que l'on retrouve derrière de nombreuses firmes du Cameroun les plus grands noms de l'industrie française :

---

(1) Remarquons ici que le Cameroun est en général pour ces entreprises industrielles françaises leur tête de pont pour l'Afrique Centrale toute entière, soit par la diffusion à travers celle-ci des productions usinées au Cameroun, soit par la subordination des autres succursales implantées dans le sous-continent à la filiale camerounaise.

JEUMONT-SCHNEIDER (ENTRELEC), PEUGEOT (MAISON DU CYCLE), FIVES-LILLE-CAIL (CIMENCAM), B.S.N. (SOSUCAM), THOMSON - C.S.F. (EQUATORIALE ELECTRONIQUE), AIR LIQUIDE (CAMOA), RHONE-POULENC-PROGIL (SCIMPOS), SAINT-GOBAIN (PLASTICAM, SOSUCAM), PERRIER (BRASSERIES DU CAMEROUN), LEBAUDY-SOMMIER (SOSUCAM), les ciments LAFARGE (CIMENCAM), PROVOST (VASNITEX), DOLFUSS-MIEG (COPARTEX, CICAM) (1), etc...

Mais en dehors des 3 592 millions (16,3 % du total) du tandem PECHINEY-UGINE, qui précèdent de loin les 420 millions des chaussures BATA (2) et le 378 millions du groupe minotier-sucrier GRANDS MOULINS DE PARIS -SIAM, les sommes investies sont faibles, presque symboliques : il s'agit surtout pour ces grandes firmes d'avoir un "pied dans la place" pour y préserver des marchés que l'ancienne "préférence impériale" ne garantit plus d'éventuelles barrières douanières ni de l'implantation plus prompte de concurrents étrangers. Avec le développement à venir des marchés africains, ces filiales, encore bien secondaires, sont appelées à s'étendre considérablement : on peut ainsi d'ores et déjà prévoir la transformation de certaines de ces firmes françaises en entreprises multinationales dont les intérêts auront décollé de ceux de la Métropole, qui ne représentera plus pour elles qu'un marché parmi d'autres (3).

C/ Les autres capitaux, originaires ni du Cameroun, ni de France, n'occupent donc qu'une place très mineure : 6,6 % du total.

- 
- (1) L'autre "grand" du textile français, BOUSSAC, n'est présent au Cameroun que par la maison de commerce CITEC.
  - (2) Coupée de ses origines tchèques, la firme BATA est devenue un groupe international, dont le centre est à Londres. Mais il s'agit de BATA-France.
  - (3) En termes d'analyse globale, on aura alors dépassé le néo-colonialisme pour revenir à un capitalisme monopoliste de type classique, mais généralisé au delà des frontières nationales.



a) La présence britannique (478 millions, soit 2,2 %, mais en fait la plus large partie nous a échappé : NDU TEA, PAMOL TIMBER INDUSTRIES,...) est encore prépondérante au Cameroun Occidental, mais une lente osmose se fait, et l'on assiste à des implantations anglaises à l'Est : ainsi à Douala, la brasserie GUINNESS et la chaîne de montage LAND ROVER, installée par R. & W. KING (filiale d'UNILEVER), l'une des deux plus puissantes compagnies commerciales du Cameroun.

b) Les pays du Marché Commun commencent à s'implanter sérieusement (565 millions : 2,6 %). L'Italie est surtout importante par ses entreprises de Travaux Publics (COGEFAR, DURICAM,...) et les CIMENTI DEL TIRRENO, maîtres d'oeuvres de CIMENCAM ; dans un proche avenir, OMAV de Brescia, doit investir 40 millions dans le laminoir SOLABO. L'Allemagne Fédérale est présente dans de nombreux domaines : les textiles (DEG détient 35 % de CICAM), l'alimentation (TARACO A.G. a 18 % de CHOCOCAM, REDLEFSEN 50 % de SOCAMCO) ; la chimie (BAYER contrôle 33 % de SCIMPOS), les matériaux de construction (la banque BKA détient 7 % de la briquetterie LAIC), les travaux publics (ce sont des compagnies allemandes qui ont construit la route Mora-Fort-Foureau et le pont sur la Bénoué à Garoua) ; les VEREINIGTE ALUMINIUM WERKE ~~et la KAYSER ALUMINIUM~~, partenaires de PECHINEY dans les bauxites de Fria, participent aux études pour la mise en valeur des gisements de l'Adamaoua. Les Pays-Bas interviennent surtout par les investissements de la C.C.H.A. (l'autre des deux plus grandes compagnies commerciales) : 50 % d'ENA, 25 % de SIPE et par les BOIS HYDRAULIQUES DU CAMEROUN, du groupe GROOT, qui doivent fournir les poutres nécessaires à la construction des digues hollandaises. Des capitaux belges, enfin, sont investis dans ALUCAM et contrôlent la COMPAGNIE FORESTIERE DU GOLFE DE GUINEE.

c) Les autres pays n'ont qu'une participation anecdotique les USA ne sont présents que par leurs compagnies pétrolières GORTON FISHING CORPORATION (filiale de TRANSWORLD SEAFOOD),

propriétaire des CREVETTES DU CAMEROUN ; mais la firme CASTE & COOK envisage l'implantation dans la région de Mbandjock d'un complexe agro-industriel d'ananas d'une valeur de cinq milliards. Le Japon par la MITSUI & Co et la DAITO & Co, est l'initiateur, le gérant et le client de SOCACAD ; l'Espagne intervient dans SIPEC par la PESCANOVA, la Suisse dans la COCAM par la RONEO S.A. de Lugano, (en compagnie de capitaux italiens), Hong-Kong dans ENA par la TING FUNG IRON. Signalons enfin que la République du Tchad participe aux deux principales entreprises industrielles du Nord-Cameroun : CICAM (15 %) et CIMENCAM (20 %) dont le marché s'étend sur les deux pays (1).

\*  
\* \*

Au total, retenons la puissance considérable des cinq plus gros investisseurs privés : PECHINEY-UGINE (3 592 millions dans la métallurgie), groupe RIVAUD (1 697 millions dans les exploitations forestières et caoutchoutières), SOFICAL-BASTOS (1 005 millions dans les tabacs et allumettes), BRASSERIES ET GLACIERES D'INDOCHINE (730 millions dans les boissons) et CACO BARRY (578 millions dans le traitement du cacao), qui contrôlent à elles cinq 7 602 millions, soit 34,6 % du "pouvoir économique" dans l'industrie tel que nous l'avons défini. Les seize établissements qu'elles dirigent directement représentent un total d'environ 19 milliards de chiffre d'affaires, 19 milliards également d'investissements économiques et 7 000 salariés, ce qui correspond à un rôle réel tout de même moins exorbitant que le laisserait penser la notion trop abstraite de capital social.

\*  
\* \*

---

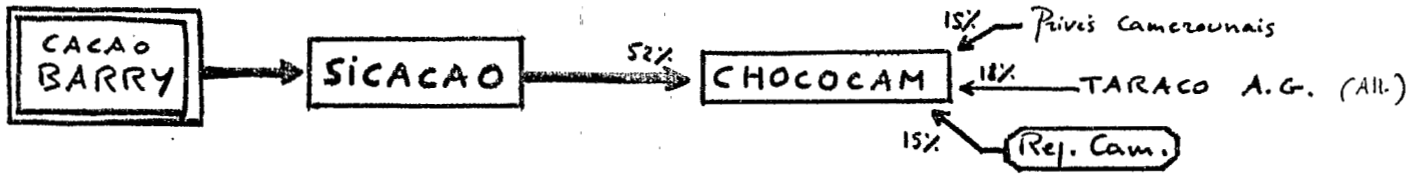
(1) Inversement, le Cameroun participe à la SOCIETE TEXTILE TCHADIENNE de Fort Archambault.

Les croquis des pages suivantes nous montreront comment s'articulent les principaux groupes du pays (en les simplifiant parfois).

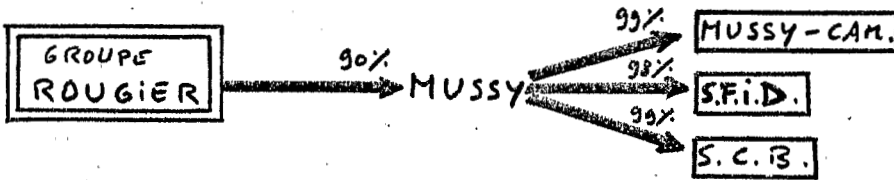
On voit donc que certains groupes sont d'une simplicité extrême, comme le groupe BARRY (croquis A) qui contrôle toute la chaîne de transformation du cacao ou le groupe ROUGIER (B) qui, par sa filiale MUSSY SUR SEINE, détient sans partage deux importantes exploitations forestières (S.C.B. et surtout S.F.I.D.) et l'usine d'emballages en bois MUSSY-Cameroun, ainsi que d'autres entreprises forestières au Gabon et aux Nouvelles Hébrides.

D'autres groupes sont plus complexes, comme SOFICAL-BASTOS (C), présent dans de nombreuses anciennes colonies françaises (Algérie, où il a été créé, Sénégal, Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Tchad, Madagascar, Cambodge, Viet-Nam) ; la "Manufacture de cigarette Juan BASTOS d'Afrique Centrale" de Yaoundé se ravitaille largement sur le marché local, en particulier grâce aux tabacs de production familiale du pays Bamiléké, d'où la transformation en station expérimentale de sa plantation SACTA de Batchenga ; son action est logiquement complétée par une participation dans l'usine d'allumettes UNALOR, filiale de la puissante SOCIETE INDUSTRIELLE ET FORESTIERE DES ALLUMETTES (S.I.F.A.), autre bel exemple de ces groupes spécialisés d'origine coloniale aujourd'hui omniprésents en Afrique ; par contre on saisit mal ce qui a pu amener le groupe BASTOS à investir dans TROPIC, petite affaire d'outillage agricole ("machettes" en particulier), mais il est probable que c'est le vif succès de celle-ci qui a conduit le groupe à s'intéresser au projet de laminoir SOLADO, en compagnie de capitaux italiens et de la vieille SOFIMEC (actuel exploitant de la mine de Mayo-Darlé).

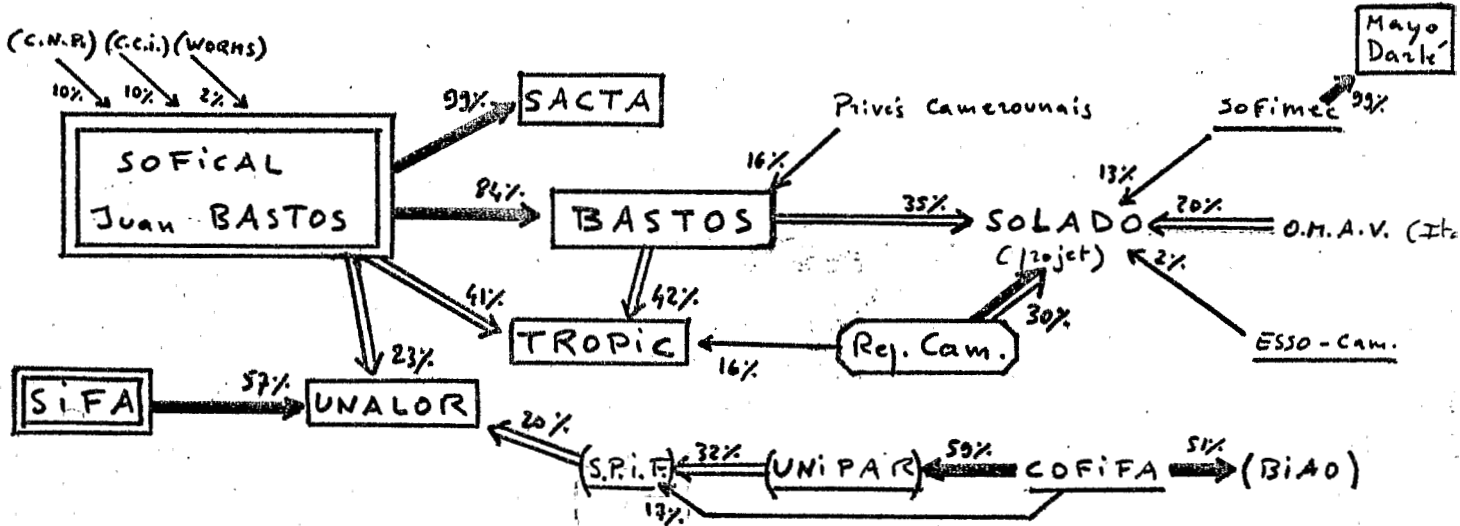
De même le groupe des BRASSERIES ET GLACIERES DE L'INDOCHINE (D) se compose d'une pléiade de brasseries en Algérie, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, en Haute-Volta, au Dahomey, au Niger, ..., la SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN a complété son arsenal par une participation à la fabrique de bouteilles SOCAVER,



(A)



(B)



(C)

Légende :

**SIFA** : promoteur initial

**BASTOS** : industrie au Cameroun

**ivoIRAL** : " dans d'autres pays africains

**Rej. Cam.** : Etat

UNILEVER = autre groupe important

CFAD = compagnie commerciale ou société de promotion des ventes

(COFIMER) = compagnie d'investissement

(BIAO) = banque

-dans laquelle elle collabore avec d'autres utilisateurs, commerçants (C.F.A.O., Consortium FRANCEVIN) ou producteurs de boissons (CASTEL Frères, qui est le maître d'oeuvre de l'UNION DES BRASSERIES DU CAMEROUN, financée par des capitaux Bamiléké)- et d'autre part participe à l'installation projetée de S.A.T.C. qui lui fabriquera bouchons et capsules avec l'aide technique de la compagnie française SERTEC, spécialisée dans ce domaine.

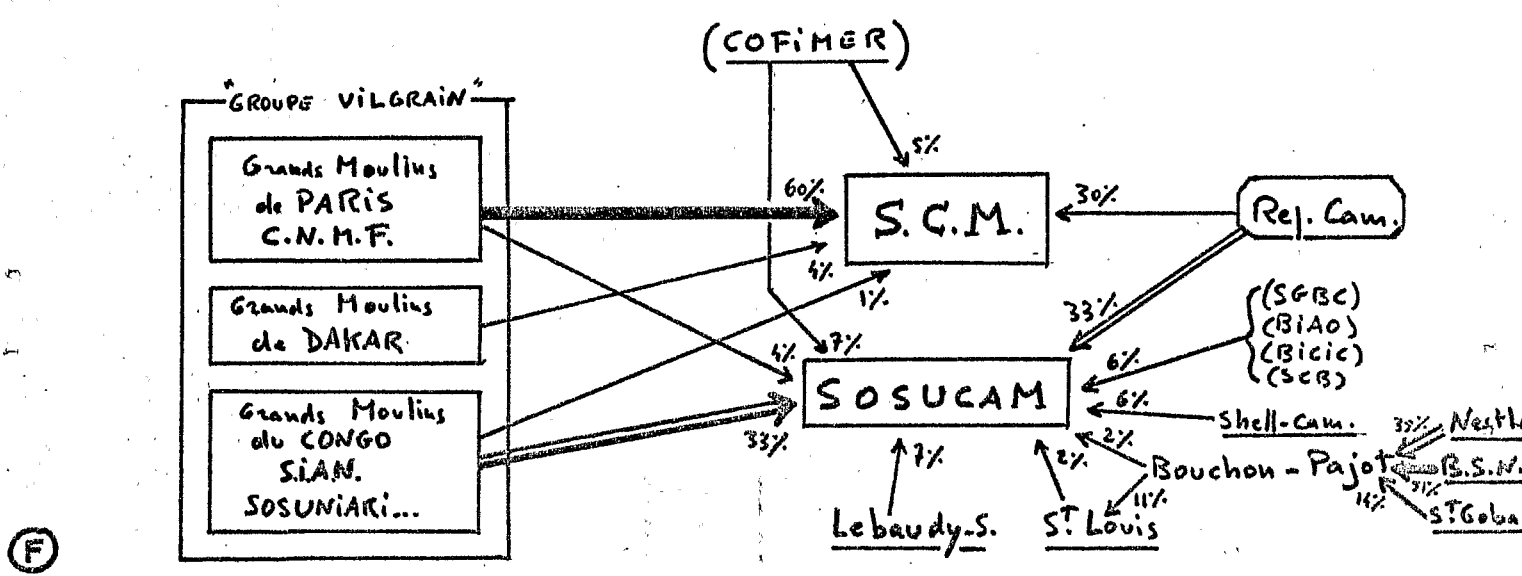
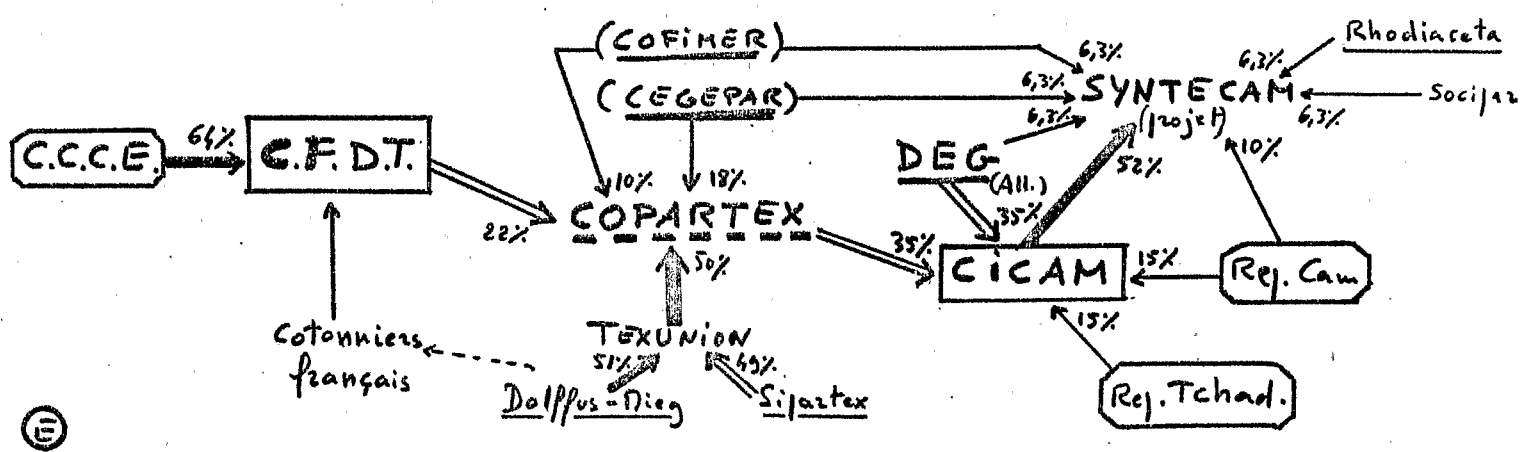
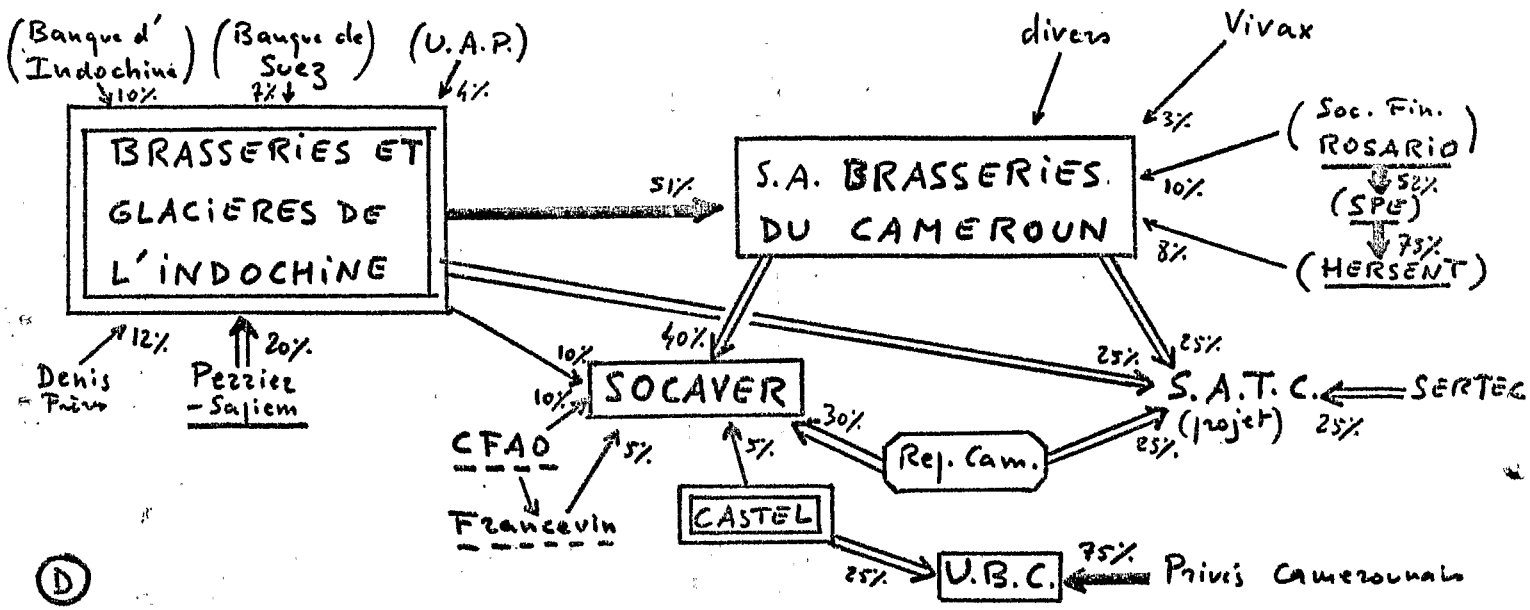
Le "groupe VILGRAIN" (F) est plus compliqué, car, à côté du jeu très enchevêtré de ses filiales françaises, intervient activement l'énorme complexe sucrier de la vallée du Niari (1). C'est ainsi que la SOCIETE CAMEROUNAISE DE MINOTERIES dépend en majorité des sociétés françaises, alors que la SOCIETE SUCRIERE DU CAMEROUN a été lancée par les filiales congolaises, avec l'appoint des grandes compagnies sucrières de France et l'intervention active de l'Etat camerounais, qui en a entraîné dans son sillage les quatre banques privées du pays, jusqu'alors très peu intéressées par les placements industriels.

L'intégration verticale du coton (E) est moins cohérente : la C.F.D.T. n'a qu'une intervention minoritaire dans COPARTEX, société de promotion des cotonniers français, qui a participé à égalité avec la firme allemande DEG à la constitution des usines CICAM, dont le but est le traitement du coton produit par la CFDT. Pour compléter son activité, la CICAM envisage, avec l'aide de ses principaux actionnaires et l'appui technique de RHODIACETA, le lancement d'une entreprise de tissus artificiels, SYNTECAM, implantée dans l'enceinte même de l'usine CICAM de DOUALA.

On remarquera dans tous ces exemples l'intervention, discrète mais obstinée, de l'Etat camerounais et, moins fréquemment des compagnies d'investissements françaises (COFIMER, CEGEFAR, FINANCIERE DE ROSARIO...).

---

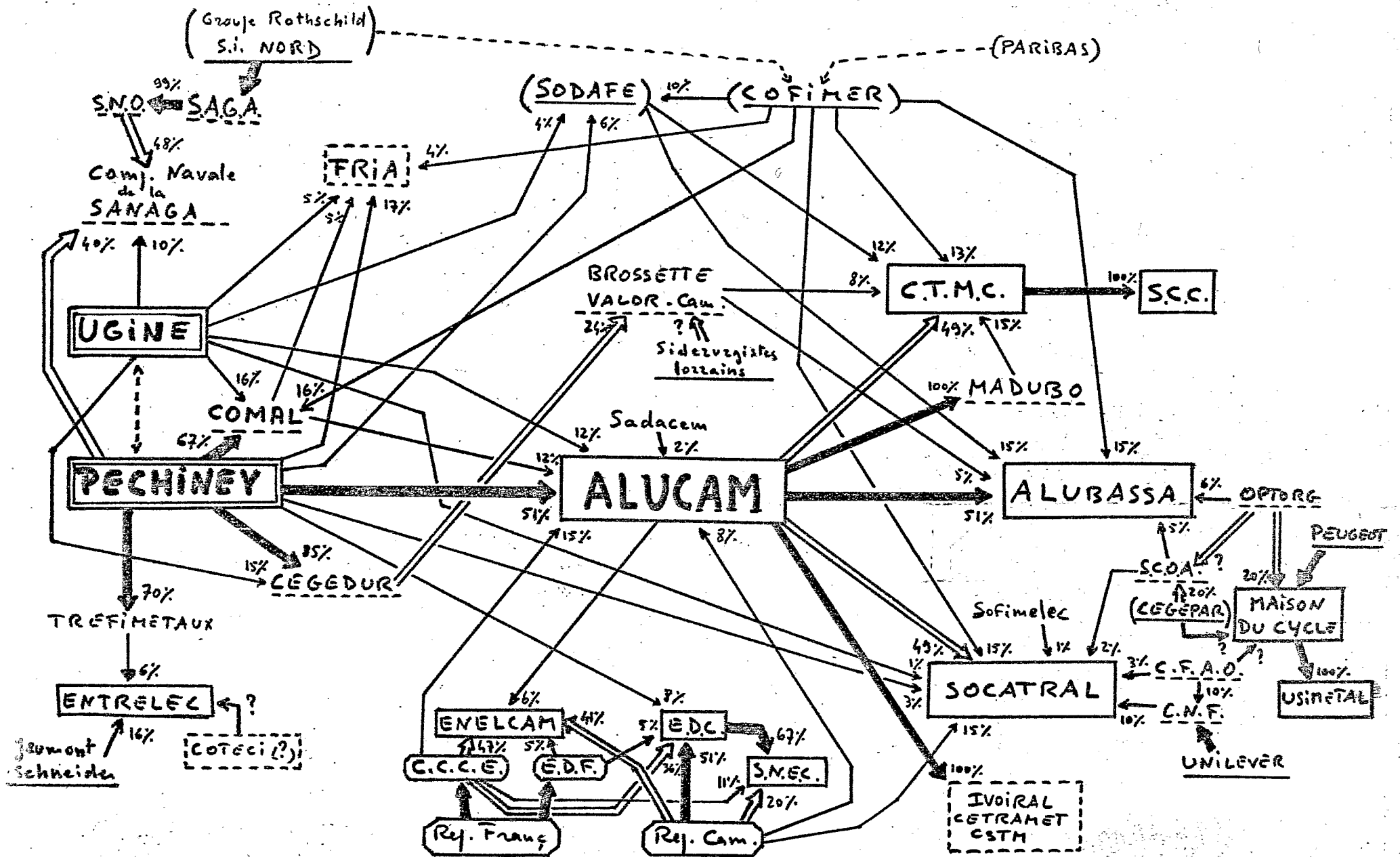
(1) Evidemment avant sa nationalisation en 1970 par le Gouvernement congolais.



On les retrouve de même dans le complexe ALUCAM (G). Malgré l'enchevêtrement de ses structures, celui-ci est en fait organisé de façon relativement simple. Le trust PECHINEY en forme le point de départ, avec l'appoint d'UGINE, fidèle second (1) ; il contrôle tout d'abord sa source d'approvisionnement en alumine, le gisement de bauxite de FRIA, en Guinée, (partagé avec d'autres intérêts aluminurgiques américains, anglais, suisses et allemands) l'acheminement de l'alumine est assuré par sa COMPAGNIE NAVALE DE LA SANAGA, dont la gestion est confiée à l'une des quatorze filiales de la SAGA, organisme de transports maritimes dépendant du groupe financier COMPAGNIE DU NORD-ROTHCHILD. L'électricité -deuxième matière première indispensable de l'aluminium- est fournie par la centrale hydro-électrique ENELCAM d'Edéa (qui ravitaille également par le biais d'ELECTRICITE DU CAMEROUN les grandes villes du pays); ces deux services, ainsi que la SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU CAMEROUN, dépendent des Etats camerounais et français (par l'intermédiaire de la CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE), mais PECHINEY et ALUCAM y ont également un droit de regard grâce à un jeu de participations croisées.

PECHINEY, majoritaire dans ALUCAM, en contrôle de même intégralement les débouchés : la partie exportée est confiée à l'une de ses filiales commerciales, la COMAL ; la partie traitée sur place des transformée en tôles par SOCATRAL, en appareils ménagers par ALUBASSA, en outillage par CTMC, ainsi que par la petite SOCIETE DE CLOUTERIE CAMEROUNAISE, que cette dernière a rachetée. Ces trois compagnies sont dominées à travers ALUCAM, -seule (ALUBASSA), - ou avec l'appoint de MADUBO, filiale commerciale d'ALUCAM, (CTMC), -ou bien avec intervention directe des deux maisons-mères (SOCATRAL). ALUCAM assure également la diffusion de ses produits en Afrique par un jeu de filiales en Côte d'Ivoire (IVOIRAL), au Sénégal (CSTM), au Congo Brazzaville et en R.C.A. (CETRAMET).

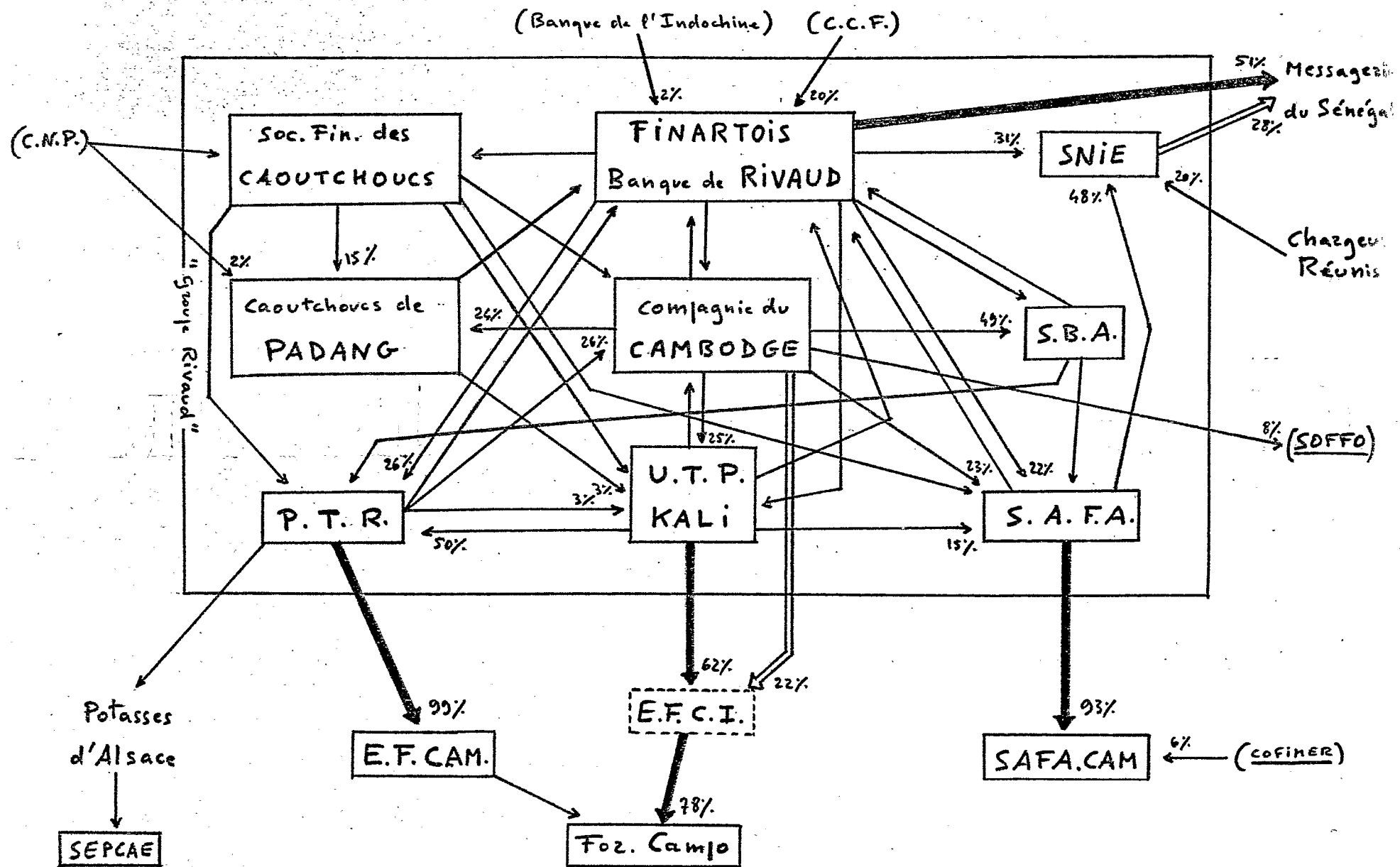
(1) Les deux groupes ont fusionné en Avril 1971, devenant le premier producteur (et le premier transformateur) d'aluminium d'Europe (et le cinquième dans le Monde).





D'autres intérêts sont également présents dans ce complexe dominé par PECHINEY. Nous avons déjà mentionné l'intervention des Pouvoirs Publics -français dans ALUCAM, -camerounais dans ALUCAM et SOCATRAL. Jouent aussi au niveau des usines de produits finis plusieurs compagnies commerciales et financières (SCOA, CFAO, CNF, OPTORG, CEGEPAR). Les unes et les autres participent également à la MAISON DU CYCLE, filiale pour l'Afrique Centrale des cycles PENGEOOT. De même intervient dans CTMC et dans ALUBASSA la compagnie commerciale BROSSETTE-VALOR (organisme collectif de promotion des ventes des sidérurgistes lorrains) à laquelle participent également PECHINEY/et UGINE via leurs puissantes filiales métallurgiques CEGEDUR et TREFIMETAUX - cette dernière collaborant avec JEUMONT - SCHNEIDER à la firme de construction électrique ENTRELEC. Enfin il faut remarquer la présence des sociétés d'investissement COFIMER et SODAFE (PECHINEY, UGINE et COFIMER participent d'ailleurs à cette dernière) qui intervient <sup>leur</sup> en amont (FRIA) et surtout en aval, valant à elles deux 30 % d'ALUBASSA, 25 % de CTMC, 15 % de SOCATRAL et 16 % de COMAL.

Enfin le "groupe RIVAUD" (H) nous donne l'image presque caricaturale d'un holding extraordinairement compliqué de sociétés aux participations systématiquement croisées -sociétés dont l'origine est en France (FINANCIERE DE L'ARTOIS, SOCIETE BORDELAISE AFRICAINE, mines de potasse de KALI-Ste THERESE), en Belgique (SOCIETE FINANCIERE DES CAOUTCHOUCS) ou dans les anciennes colonies françaises (PLANTATIONS DES TERRES ROUGES, SOCIETE AFRICAINE AGRICOLE ET FORESTIERE,...) - avec parfois repli du siège social sur Djibouti - et anglaises (CAOUTCHOUC de PADANG, Malaisie). Le schéma que nous en donnons est d'ailleurs largement incomplet, car ce groupe étant totalement clos sur lui-même (les seuls capitaux d'origine extérieure viennent -en petit nombre- de la BANQUE D'INDOCHINE et du C.C.F., et, en dehors d'une participation minoritaire à la SOFFO, le groupe garde un contrôle absolu sur ses filiales), il est fort difficile à analyser exactement : un certain nombre de ses sociétés ne sont pas cotées en bourse et échappent à tous les annuaires économiques, ce qui fait que de nombreuses liaisons internes nous manquent.



N.B. : les liaisons à l'intérieur du "Groupe Rivaud" sont largement incomplètes.

Cette unité profonde de groupe ressort beaucoup plus clairement si l'on analyse qui compose les conseils d'administration qui le dirigent (1).

Nous avons pu étudier la composition de dix des conseils d'administration du groupe, totalisant 75 sièges, que détiennent 29 titulaires différents. Mais parmi ceux-ci, 19 ne sont présents qu'une fois, 3 le sont deux fois, et ces 22 personnes ne détiennent comme poste important qu'une présidence honoraire. Parmi les 7 hommes qui occupent les 50 autres sièges, deux ont un rôle mineur : l'un le Comte de R. n'a plus qu'une présence symbolique, avec 4 sièges, dont deux présidences honoraires; l'autre M. Michel V. (4 sièges également) est plutôt un technicien : il est président d'une des filiales forestières et vice-président de deux autres. Cinq personnes concentrent donc en leurs mains la quasi-totalité du pouvoir, mais de façon inégale : MM. Philippe F. et Paul V.B. siègent 8 et 9 fois dans ces dix conseils d'administration avec, pour le premier, une direction générale, et pour le second, une présidence ; le vicomte de R. siège 8 fois, détient deux présidences et une direction générale (il siège également au conseil d'administration du C.C.F. et à celui de la SOFFO) ; M. Maurice B.-M., ancien président du Conseil de la IV<sup>e</sup> République, dispose de 8 sièges dont trois présidences ; le comte de B., 9 fois présent, tient trois présidences, une présidence d'honneur et quatre vices-présidences, en plus d'un siège à la BANQUE D'INDOCHINE.

\*  
\* \*

Car le rôle réel des grandes banques (d'affaires ou de dépôt, la nuance est aujourd'hui bien faible) ne se mesure pas seulement au chiffre de leurs participations : il y a aussi le rôle des hommes, et celui des structures qui les réunissent, dont ces véritables clubs du Grand Patronnat que sont les conseils

---

(1) On sait que ce système de "vérouillage" des sociétés n'a pas un objectif économique mais vise à consolider la position personnelle des dirigeants qui court-circuitent le contrôle des petits actionnaires en se faisant déléguer à la tête d'une firme au nom d'une autre qu'ils dominent à partir de la première

d'administration des banques de PARIS ET DES PAYS-BAS, d'INDOCHINE, de SUEZ, du C.I.C. et du C.C.F. Les représentants des groupes industriels que nous venons de décrire y côtoient les plus grands noms de l'industrie française, comme, entre bien d'autres, les présidents de PONT-A-MOUSSON-SAINT GOBAIN, RHONE-POULENC, USINOR, CITROEN, KLEBER-COLOMBES, ou des représentants très importants de THOMSON-HOUSTON, WENDEL-SIDELOR, PEUGEOT, FRANCAISE DES PETROLES, ESSO, B.P., ou les dirigeants des autres groupes bancaires et financiers de France : Banque LAZARD, B.U.P., BCP-DASSAULT, Assurances LA FRANCE-VIE et LA PATERNELLE, ou d'outre-mer : COFIMER, SOFFO, CEGEPER, SODAFE (dont les conseils d'administration sont des lieux de rencontre particulièrement bien achalandés en magnats de la Finance, de l'Industrie et du Commerce), ou encore représentants des grandes compagnies d'armement : CHARGEURS REUNIS, DELMAS-VIELJEUX, dont les liens sont nombreux avec les compagnies commerciales en Afrique Noire...

Ce phénomène de concentration entre un petit nombre de mains des postes d'administrateur existe aussi au Cameroun, mais sur une moindre échelle : ainsi dans le groupe des BRASSERIES, il n'y a d'un conseil à l'autre pratiquement que la tête, M. Henri M. (vice-président des B. & G. d'INDOCHINE) qui soit commune. De même S.C.M. et SOSUCAM ont le même président, M. Jean V., qui d'ailleurs dirige toutes les filiales du groupe des GRANDS MOULINS DE PARIS en France, au Congo (1), au Tchad, en R.C.A., au Gabon et en Haute-Volta. Dans le groupe ALUCAM, seul le président honoraire de cette firme, M. Jacques R-D., directeur des Services africains de PECHINEY (2), siège à SOCATRAL, CTMC et ALUBASSA, mais ces firmes ont entre elles davantage de liens : le président des deux premières est vice-président de la troisième dont le président siège à la première ; de même le président de SOFICAL siège à BASTOS, celui de BASTOS à TROPIC, celui de TROPIC à BASTOS et à UNALOR ; le record d'homogénéité est detenu sans conteste par SICACAO et CHOCOCAM : elles ont même président et sur les six autres membres de leur C.A., cinq sont communs.

---

(1) Jusqu'à la nationalisation en 1970 du groupe SIAN-SOSUNIARI.

(2) Par ailleurs, député de la Drôme - ce n'est pas certes le seul parlementaire français que l'on retrouve dans les affaires en Afrique.

Comme il est normal dans une structure économique où les capitaux locaux sont rares -encore plus en volume qu'en nombre-, les "hommes d'affaires" du Cameroun sont peu nombreux. On relève ainsi à la tête des entreprises du pays une dizaine de français "créoles", plus ou moins définitivement enracinés dans le pays, une douzaine de grecs et une demi-douzaine d'autres

nationalités d'origine (libanais, syriens, arméniens, italiens, ...) qui ont investis dans des industries de petite ou moyenne dimension (qui fréquemment portent leur nom (3) : CORON, CAMBANIS, MARTY, KIEFFER, SAMIOS, AZZIZ HAJJ, ou l'ont porté : SAUCM = ex-GORTZOUNIAN, USIMETAL = ex-GUIOL,...). Rares sont ceux qui participent à plusieurs direction : MM. Egidio L. (MAVEM et SOCAMETA), Tanko H. (NOCOCA et SACC), Roland G. (USIMETAL et PLASTICAM) et surtout Emile C. (BMC, CFA, CEP, SCB et GUINNESS), HAJJ T. (NOCOCA et SACC) et Issaco H. (BECIBA, SCIMPOS, SOFIMEC) -noms que l'on retrouve également dans de nombreuses affaires commerciales ou financières.

Quant aux citoyens camerounais, on en relève près de quarante-cinq dans la centaine de conseils d'administration que nous pouvons détailler. Beaucoup sont des inconnus, parfois de simples prête-nom. On y relève cependant nombre de très hauts fonctionnaires : deux ministres en exercice, quatre secrétaires généraux ou directeurs de ministères, le président du Conseil Economique et Social, le directeur de la Banque Centrale... et d'hommes politiques : une dizaine de député fédéraux, les maires de Yaoundé et de Garoua... Les uns et les autres sont là ès-qualité pour représenter l'Etat bien plus souvent qu'en leur nom propre.

---

(1) ou leur prénom. Citons comme exemple de réussite des capitaux locaux la MANUFACTURE FLORENCE ACTUALITE, de Mme Florence B., qui a débuté il y a quinze ans par une boutique de mode à Douala -puis une seconde à Yaoundé- et a fondé pour l'approvisionnement un atelier de confection féminine qui emploie aujourd'hui 200 personnes et exporte dans l'UDEAC 30 % de sa production, celle-ci étant en croissance rapide : 26 000 pièces en 1965, 52 000 en 1967, 112 000 en 1969, 150 000 prévus en 1970... C'est un bon exemple de réussite fondée sur l'exploitation de "créneaux" du marché local -on a envie de parler de "poste écologique" vacant- que ne peuvent satisfaire les grandes compagnies, trop rigides, trop standardisées pour coller à toutes les nuances des nombreux pays où elles travaillent.

On remarquera également les noms des hommes connus pour être les plus riches du pays : MM. Belote A., Paul S.P., Samuel K. (l'un et l'autre plus que milliardaires), Paul M. (qui préside la chambre de commerce), Michel Y., Victor F., Joseph K., Mamadou P.,... (1) dont la fortune est née du commerce, et dont ce sont les premiers pas dans l'industrie, grâce à quelques entreprises qu'ils ont montées seuls (ENAC : confection ; UBC : boissons, PECAM : pêche industrielle, SACC : chaussure, cette fois avec participation de commerçants grecs), sans intervention des compagnies étrangères ni des Pouvoirs Publics (en dehors de l'appui de la SATEC voir annexe I). On a là l'amorce-timide encore, mais irréversible- de la formation d'une classe d'entrepreneurs camerounais.

---

(1) Les deux premiers sont Douala, les cinq suivants Bamiléké, le dernier Foulano-Haoussa.

ANNEXE I : LE ROLE EXEMPLAIRE  
===== DE LA S.A.T.E.C. (1)

-o-o-o-o-o-

C'est précisément à orienter ces capitaux locaux vers la création de petites entreprises à financement et à gestion autochtones que s'applique la "Société d'Aide Technique et de Coopération" petit organisme public dépendant du Secrétariat d'Etat français à la Coopération. Sa réussite remarquable au Cameroun est due essentiellement à une petite équipe menée par un animateur exceptionnel, M. Jean FABRE, qui a su, par son dynamisme et sa compétence, gagner la confiance des éventuels promoteurs camerounais (et ce n'était pas là un mince exploit), attirer leur attention sur les possibilités qu'offre la petite industrie, leur proposer des projets "sur mesure", leur trouver les contacts techniques nécessaires, suivre pas à pas le lent cheminement de leurs dossiers à travers les labyrinthes de l'Administration, ... La SATEC évalue à 48 le nombre des étapes qu'il faut franchir entre la première prise de contact et la liquidation de la convention d'assistance, une fois l'entreprise lancée capable de voler de ses propres ailes : études de marché, études techniques, recherches des financements, agrément officiel à un régime fiscal et douanier favorable, formation de stagiaires, construction des locaux, mise en route, premières productions, premières ventes, premiers remboursements, etc... On devine quelle tenacité et quelle perspicacité il faut pour franchir victorieusement tant d'obstacles.

---

(1) Nous utilisons ici le rapport de 2ème année d'activité au Cameroun de la SATEC (1970).

La liste des projets qui suivent actuellement ce processus de mise au monde montre une extrême diversité de possibilités :

- construction de chariots et charrettes,
- savonnerie,
- cartonnerie, gainerie,
- extraction de sables et gravier,
- fabrication de cahiers scolaires,
- blanchisserie mécanique,
- fabrication de glaces alimentaires et hydrique,
- pêche industrielle,
- transformation du café par lyophilisation,
- fabrique d'imperméables en plastiques,
- petite fonderie d'aluminium,
- coutellerie,
- fabrique de brosses et balais,
- usine de produits laitiers,
- conserverie de vin de palmier-raphia,
- fabrication de piles électriques,
- etc..

Les 23 projets en cours en 1970 représenteront, s'ils arrivent tous à terme (1), un investissement total de plus de 600 millions CFA (dont 200 pour la fabrique de piles électriques et 125 pour celle de cahiers scolaires, qui représenteront des usines de taille déjà importante), capital dont les promoteurs camerounais fournissent la moitié environ, avec crédits et appoint de 80 millions d'autres capitaux locaux et de 240 millions venus

---

(1) A la mi-1970, cinq étaient déjà entrées en activité : S.A.3C. PECAM et les glaces alimentaires de Douala, Nkongsamba et Garoua et le démarrage de sept autres imminent. La transformation du café et MUNGO PLASTIQUE paraissaient, pour diverses raisons, compromises.



de l'étranger (essentiellement pour ces deux mêmes entreprises). A leur troisième année d'activité, leurs chiffres d'affaires additionnés devraient atteindre 950 millions, et leur main d'oeuvre 600 employés, ce qui est un résultat remarquable. Notons aussi que ces projets ne sont pas concentrés sur Douala, où l'on n'en compte que 12, contre 5 à Yaoundé, 2 à Nkongsamba, 2 à Bafoussam et 2 à Garoua (avec extensions ultérieures à Maroua et Edéa).

Une quinzaine d'autres possibilités -susceptibles d'être réalisées d'ici 1975- sont à l'étude :

- exploitation des eaux minérales du pays,
- habitations préfabriquées en bois,
- fabrique de mallettes type "attaché-case",
- briquetterie,
- confiture,
- conserverie de jus d'ananas, de concentré de tomate,
- huilerie de palme semi-industrielle,
- montage de motoculteurs,
- fabriques de bonbons, de coton hydrophile, de sacs en plastique, de lampes-tempêtes, de tapis en caoutchouc, etc...

Et c'est encore une soixantaine d'autres idées qui sont sorties de l'imagination fertile des experts de la SATEC pour mobiliser les capitaux locaux vers la transformation de produits agricoles ou la production sur place d'articles de consommation courante aujourd'hui importés : épingles, vis, bidons en fer blanc, boutons, chaussettes, pansements, pneumatiques de bicyclettes, sacs en papier, boîtes en carton, craies d'écolier, portes et fenêtres normalisées, crayons à bille, montage de ventilateurs, tuiles, et bien d'autres encore : le champ est immense des possibilités locales, encore faut-il savoir les mettre en valeur.

Les difficultés, cependant, ne manquent pas :

1° méconnaissance du monde industriel et des marchés potentiels par les promoteurs éventuels, hommes de négoce peu habitués à ce type de problèmes, qui n'encadre ni ne défend aucune structure professionnelle et que tentent les sirènes des spéculations foncières et immobilières, moins rentables peut-être, mais tellement plus faciles et sûrs (1).

2°/ Evidemment, difficultés économiques dues à l'étroitesse du marché local, à l'encombrement des marchés extérieurs, aux problèmes de ravitaillement en matières premières, et difficultés purement techniques nombreuses.

3°/ Concurrence dans certains secteurs de grandes firmes venues d'Europe, dont les prix de revient, obérés par une gestion coûteuse, sont supérieurs à ceux d'une petite industrie locale, mais qui favorise largement une politique fiscale précisément conçue pour les attirer.

4°/ Inertie redoutable de l'administration, qui, même quand elle accorde sans hésiter un avis favorable à l'obtention d'un régime privilégié (Statut des Petites et Moyennes Entreprises, Taxes Intérieure à la Production) et à l'octroi d'un crédit d'équipement de la Banque Camerounaise de Développement, fait attendre pendant des mois la publication officielle des décrets : des projets entièrement au point restent ainsi bloqués un an, parfois deux : de quoi décourager plus d'un promoteur!

---

(1) Ce qui explique la très faible importance des capitaux venant des hommes d'affaire d'ethnie Douala, qui disposent pourtant de plusieurs milliards en placement immobiliers, dans lesquels d'ailleurs ils excellent. Les promoteurs éventuels que la SATEC arrive à intéresser sont essentiellement des Bamiléké, beaucoup moins bien placés dans la ville de Douala pour la spéculation foncière et pour lesquels joue aussi un certain patriotisme de clocher les poussant à développer leur région d'origine.

Sur les points 3 et 4, la SATEC ne peut évidemment pas grand'chose. Par contre sur les deux premiers obstacles, sa présence dynamique, son habileté à déjouer concrètement les innombrables embûches, du chemin, sa parfaite connaissance du milieu, l'étendue de ses relations dans le monde des hommes d'affaires camerounais, assurent au plus petit et au moins coûteux des organismes de la Coopération une efficacité réelle que bien des projets autrement ambitieux sont loin d'avoir.

Certes, on ne bâtit pas une puissance industrielle sur des fabriques de lacets de chaussures ou de sucettes, mais il est néanmoins évident qu'une nation comme le Cameroun a le plus grand intérêt à avoir se développer l'esprit d'initiative de ses hommes d'affaires et à ce que les capitaux locaux s'orientent non vers des spéculations stériles mais vers la création cumulative d'unités de production assurant le plus possible d'emploi et fournissant le marché local en produits adaptés à ses goûts et à ses ressources, sûr moyen d'améliorer concrètement le niveau de vie des populations.

\*  
\* . \*

ANNEXE II

LES ORGANISMES D'INTERVENTION  
DE L'ETAT CAMEROUNAIS

-o-o-o-o-o-o-o-

Depuis sa création en 1964, c'est la SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT (S.N.I.) qui est le principal organe d'intervention de l'Etat, chargée, selon ses statuts, de favoriser "la mobilisation, la fixation et l'orientation de l'épargne nationale en vue de favoriser les opérations d'investissement d'intérêt économique et social dans les domaines industriels, agricoles et commerciaux", en participant à la formation du capital des nouvelles sociétés que l'Etat veut encourager ou contrôler.

Ses ressources pour cela sont d'une part son capital propre (250 millions) et les dotations spéciales que le Budget lui octroie, d'autre part le produit de bons d'Equipement (atteignant un total d'environ 3.900 millions de 1963 à 1968) souscrits par les banques (3.200 millions), les compagnies d'Assurances (300 millions), les Caisses de Stabilisation du café et du cacao (200 millions), les Comptes-Chèques Postaux (100 millions), la Caisse d'Epargne (70 millions). Ce qui (sauf de la part des banques) est bien peu par rapport à leurs disponibilités (en particulier pour les Caisses de Stabilisation et le West Cameroon Marketing Board), d'où de sérieuses difficultés de trésorerie pour la SNI, incapable de satisfaire toutes les nouvelles demandes de participation qui lui sont adressées (155 millions accordés sur 500 millions demandés en 1967-68).

Outre les investissements dans le commerce (33 % de la SONAC) ou le tourisme (80 % des Grands Hotels du Cameroun), les principales participations de la SNI concernent CIMENCAM (198 millions), SFCT (120 millions), **COCAM** (114 millions), CICAM (73 millions), LAIC (72 millions), SOCATRAL (51 millions), SIPEC (45 millions, TROPIC (33 millions), SCM (32 millions), et d'autres encore de moindre importance, soit un total de près d'un milliard à la mi-1968.

La BANQUE CAMEROUNAISE DE DEVELOPPEMENT, dépendant de la BANQUE CENTRALE, a aussi quelques participations : 43 millions dans la briquetterie LAIC, 1 million dans la fabrique de carrelages ICAB, ... Mais son rôle est fondamentalement d'être un instrument de crédit : de 1961 à 1969 elle a prêté 23,5 milliards CFA : 12,8 aux organismes de commercialisation des produits agricoles (ainsi en 1968-69 : 800 millions à la CFDT, 540 à l'UCCAO, 360 au Marketing Board, 300 à la SFCT), 3,6 milliards à la construction de logement -non sans excès pendant les premières années-, 2 milliards à l'agriculture (C.D.C. surtout).

Les prêts à l'industrie (3 milliards en tout) sont en progrès réguliers : 440 millions en 1966, 650 en 1967, 500 en 1968, 800 en 1969 -dont 200 millions pour les Travaux Publics (tous commandés par l'Etat), 200 millions pour des extensions (CICAM et BATA) et 400 millions pour des créations (CIMENCAM, GUINNESS, SOCAVER, ...).

Enfin interviennent au nom de l'Etat les deux caisses de Stabilisation (156 millions chacune dans la SOPAME), la chambre d'Agriculture (5 % de SOCACAO) la ville de Douala (dans ENELCAM), l'Etat du Cameroun Occidental (MARKETING BOARD, WEST CAMEROON DEVELOPMENT AGENCY - qui dirige les plantations de Ntem et de Santa, POWERCAM, C.D.C. -issue de la nationalisation des capitaux allemands pendant la dernière guerre, ...) et la République Fédérale elle-même (583 millions dans ENELCAM, 374 millions dans ALUCAM, 254 millions dans l'EDC - toutes firmes fondées avant la création de la SNI-, 240 millions dans SOSUCAM, 400 millions dans SOPAME, fruits de sa volonté expresse, ...).

Au total donc, c'est 5 milliards qui dépendent de l'Etat Camerounais, mais la répartition en est fort inégale : si la SOPAME, le SEMRY ou la C.D.C. sont intégralement nationales, l'Etat n'a la majorité que dans un tout petit nombre de firmes : 87 % de la SNCC, 83 % de LAIC, 55 % de la nouvelle imprimerie AGRACAM, 51 % de l'EDC, 50 % de SFCT, 50 % de SOCAMCO, contre 41 % dans ENEDCAM, 40 % d'ICAB, 33 % de SOSUCAM, 30 % de SOCACAO, SOCAVER COCAM et SOM, 25 % de SIPEC, 24 % d'Equatoriale Electronique, 20 de CIMENCAM et seulement 16 % de TROPIC, 15 % de CICAM, CHOCOCAM, SOCATRAL et CREVETTES DU CAMEROUN, 12 % de SFIA, 10 % de SEREPCA, 8 % d'ALUCAM, 1 % de GRUMES & PLACAGES... On remarquera qu'à l'exception de LAIC, ICAB et SOCAMCO et E.E. il ne s'agit que de firmes de tout premier plan.

Si, dans certains cas, il y a eu de la part de l'Etat un rôle décisif dans la création des entreprises (SOPAME, AGRACAM, mais aussi SOSUCAM, CICAM et CIMENCAM, nées de sa décision explicite) ou une participation moitié-moitié avec un partenaire étranger (SOCAMCO, SFCT), la politique industrielle du Cameroun consiste essentiellement en une présence au sein des entreprises-clefs du pays : faute de pouvoir les diriger, l'Etat s'efforce de les contrôler, étape indispensable avant le jour où il aura les capitaux, les cadres et les débouchés pour en prendre entièrement en main les leviers de commande.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-